

Vos questions / nos réponses

Dettes

Par [Klaksou](#) Postée le 19/08/2025 20:06

Bonsoir Je suis endetté jusqu'au cou car la malchance fait que je ne gagne jamais On m'avait hier donné un bon tuyau sur la réunion de Deauville qui se sont révélés foireux ... bref encore 3000 euros de perdus Je pense que la seule issue sera de me supprimer : Ca ne sera pas une perte pour ce monde mais est-ce que ceux qui l'm'ont prêté pourront se retourner sur les enfants ? Ou devraient-ils mieux quitter le pays avant que je passe à l'acte ? Ou après ?

Mise en ligne le 20/08/2025

Bonjour,

Nous vous lisons avec beaucoup de compassion car nous comprenons que vous êtes arrivé à un point où vous n'avez plus d'espoir.

Néanmoins, nous tenons à vous affirmer qu'il existe des moyens pour s'en sortir et se faire aider, quelle que soit l'ampleur de vos dettes.

Il est par exemple possible de mettre en place un dossier de surrendettement, de façon à geler les dettes et fixer un échéancier avec chacun de vos créanciers. Cela vous protégera. Vous pouvez trouver des renseignements à ce sujet auprès de l'association "CRESUS", ou auprès d'une assistante sociale. Nous vous joignons les lien vers l'association CRESUS en fin de réponse.

Il existe également des professionnels spécialisés dans l'accompagnement des personnes en difficulté avec le jeu. Vous pouvez trouver la liste des lieux de soutien et d'accompagnement avec notre outil "adresses utiles", que nous vous joignons en fin de réponse.

Si les personnes à qui vous avez emprunté de l'argent ne sont pas des particuliers, mais des organismes de crédit ou des banques, vos enfants peuvent refuser la succession. Dans ce cas, ils ne seront plus responsables de vos dettes.

Si vous avez emprunté de l'argent à des particuliers, sans faire de reconnaissance de dettes, il nous semble qu'ils ne pourront pas réclamer cet argent à vos enfants. Vous pouvez avoir plus d'informations à ce sujet auprès d'un notaire, ou auprès de l'association CRESUS que nous vous avons indiquée plus haut.

Dans tous les cas, vous n'êtes pas seul et vous pouvez également faire appel à nous directement par téléphone ou par tchat. Nous répondons au 09 74 75 13 13, tous les jours de 08h à 02h. Les appels sont gratuits et anonymes.

Le tchat est accessible du lundi au vendredi de 14h à 00h, et le week-end de 14h à 20h.

Nous espérons avoir pu vous faire entrevoir de l'espoir et vous adressons tout notre soutien,

Bien à vous,

En savoir plus :

- [Adresses utiles du site Joueurs info service](#)
- [Association CRESUS](#)